

Cherbourg-en-Cotentin, le **18/10/2022**

Madame, Monsieur, membre du conseil portuaire,

Nous vous informons que la réunion du conseil portuaire du port de Dielette, dont l'ordre du jour figure en annexe, se déroulera le :

25 novembre 2022 de 10h30 à 12h00
au pôle de proximité des Pieux.

Pour les titulaires, en cas d'empêchement, il vous appartiendra de vous faire représenter par un des suppléants. La liste des membres composant le conseil portuaire est accessible sur le lien suivant :

<https://www.manche.fr/agit-au-quotidien/infrastructures/ports/espace-pro-conseils-portuaires/>

Je vous remercie de bien vouloir me confirmer votre présence par retour de courriel.

Je vous prie d'agréer, madame, monsieur, membre du conseil portuaire, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Pour le président du conseil départemental,
et par délégation,
Le responsable des agences portuaires



Thierry Leteissier

**CONSEIL PORTUAIRE
DU PORT DÉPARTEMENTAL DE DIELETTE**

Réunion du 25 novembre 2022

- ORDRE DU JOUR -

- 1 - Approbation du compte rendu de réunion du 29 juin 2022**
- 2 - Rapport d'activité partiel**
- 3 - Point sur les travaux**
- 4 - Budget exécuté 2021**
- 5 - Tarifs portuaires 2023**
- 6 - Questions diverses**